



FLASH INFO TRAVAUX

TRAVAUX DE MISE EN SEPARATIF DES EAUX USEES COMMUNE DE TREMBLAY-LES-VILLAGES

Dans le cadre de son programme de travaux, la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux a lancé une étude pour la mise en séparatif du réseau d'assainissement sur la commune de Tremblay-les-Villages. En effet, le réseau actuel d'assainissement collecte en commun les eaux usées et les eaux pluviales. Or ces dernières n'ont pas besoin d'être traitées en station d'épuration. Leur présence en volume important perturbe le bon fonctionnement de la station, ce qui peut altérer la qualité des eaux rejetées dans la nature après traitement.

Les travaux de première phase (dans le cœur de village) et de deuxième phase (Rue du Dr Taugourdeau, de Bailleterie et des Sablons), sont désormais terminés.

Une nouvelle phase va être engagée sur votre secteur et comportera 1 940ml de réseau en fonte en diamètre 200mm et 144 branchements seront mis en place et un poste de refoulement sera réhabilité.

L'impact de ces travaux sera limité au maximum (sécurisation des accès piétons, propreté du chantier...). Vous trouverez au verso de ce document les informations concernant le déroulement du chantier dans votre rue et les points essentiels à retenir.



Prudence à l'approche du chantier

Nous vous invitons à respecter la signalisation et à emprunter les itinéraires de substitution.

Plusieurs panneaux d'information sont installés en amont du chantier pour vous prévenir et vous permettre d'adapter vos itinéraires.

DES QUESTIONS ?

Contactez la Direction de l'Eau et
de l'Assainissement

02 37 64 82 00

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT COMMUNE DE TREMBLAY-LES-VILLAGES

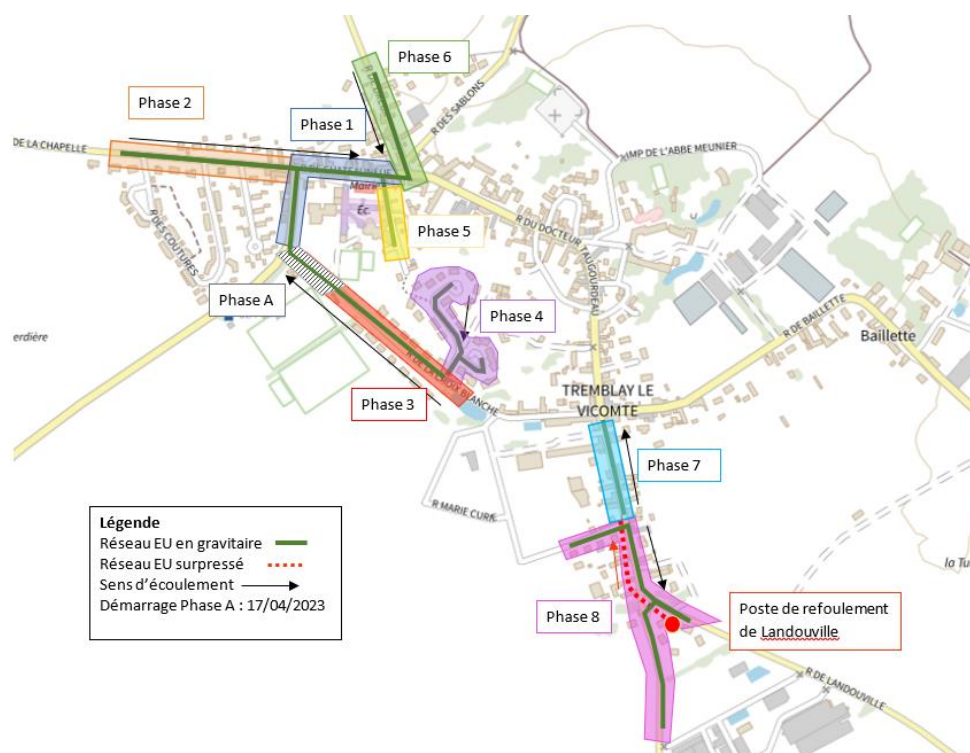
VOUS ÊTES CONCERNÉS

TRAVAUX : à partir du 17 avril 2023 (pendant 11 mois)

Une première opération sur la Rue de la Croix Blanche aura lieu en face du groupe scolaire (phase A). Les travaux se dérouleront ensuite sur les différentes rues du bourg de Tremblay en fonction des phases illustrées ci-dessous.

Un flash info travaux spécifique par phase vous sera communiqué à l'approche des travaux.

En cas de changement concernant les dates ou l'organisation des travaux, l'information sera diffusée en mairie et via le site internet de l'Agglo du Pays de Dreux.



LES POINTS ESSENTIELS VOUS CONCERNANT

- **Horaires travaux** : de 7h30 à 18h30
- **Circulation** : les routes seront barrées pendant l'intervention des entreprises et une déviation sera mise en place.
- **Le stationnement** sur la portion de rue barrée restera possible en dehors des horaires de chantier (pensez à enlever votre véhicule avant 7h30 les jours de travaux)
- L'accès aux garages privés sera maintenu le plus possible le soir (pensez à sortir votre véhicule avant 7h30 les jours de travaux).
- L'accès pour les secours sera maintenu en permanence (en cas de soins médicaux à domicile, en informer le chef de chantier qui fera en sorte de faciliter le passage).
- **La collecte des déchets pourra être modifiée** :
 - Les consignes seront communiquées à l'avancement du chantier dans le flash info travaux spécifique à la phase concernant votre habitation
- **Transports** : Les informations sont disponibles sur le site linead.fr
- **Infos pratique** : le chef de chantier sera disponible pour tout renseignement.



Vos commerces restent ouverts

Des panneaux seront installés dirigeant vers la place : « Accès commerces ».

Le stationnement sera préservé en dehors de la zone de travaux et des cheminements piétons seront balisés.

← Le flux de circulation à travers le bourg sera maintenu via la déviation suivante :